

ORGANISER UN ÉVÈNEMENT ASSOCIATIF



ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

THÈME : LA GESTION DE PROJET



Initiation



Gratuit



3H



En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Demandes d'autorisation, musique, buvette, impact environnemental... Avez-vous pensé à tout pour votre manifestation ? Une formation en deux temps par la Maam et la Sacem pour organiser un événement associatif accessible à tous, dans le respect de la législation et de l'environnement.

La première partie aborde l'organisation (étapes, méthodologie, planification...), l'éco-responsabilité et l'accessibilité.

La seconde soirée se concentre sur les obligations légales (assurances, déclarations, sécurité...), avec un focus proposé par la Sacem.

Il est fortement recommandé d'assister à ces formations en présentiel.

DATE(S) DE LA FORMATION

15 février 2024

18h00 à 19H30

22 février 2024

18h00 à 19H30

Cette formation est une seule formation divisée en deux temps. Il est recommandé d'assister à la formation du 15 février avant celle du 22 février.

POUR S'INSCRIRE



0322925059



conseil@maam.fr



<https://www.maam.fr/agenda/maam>

STRUCTURE FORMATRICE



Maison des associations d'Amiens métropole



Voir la présentation de cette structure



FORMATION
des
BÉNÉVOLES
le PORTAIL RÉGIONAL

Retrouvez les formations en région sur le portail
formations-benevoles-hautsdefrance.org

Démarche collective animée par :

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
Hauts-de-France